

Poste permanent temps plein RESPONSABLE D'ÉCOCENTRES ET VALORISTE

Résumé

Emploi idéal pour une personne active, ayant du leadership et aimant travailler en plein air avec des conditions d'emploi exemplaires : horaire de jour, collègues dynamiques, jours de travail connus à l'avance.

→ Voir le fonctionnement des écocentres à compo.qc.ca/ecocentres

Lieux de travail

Écocentres Saint-Luc et Iberville, Saint-Jean-sur-Richelieu

Possibilité de travailler occasionnellement aux écocentres de Lacolle et Saint-Rémi.

Principales fonctions

RESPONSABLE DES ÉCOCENTRES

- Coordonner et superviser les opérations.
- Déterminer les tâches prioritaires.
- Assurer le respect des procédures et règles.
- Motiver les employé.e.s.
- Accueillir et former les recrues.
- Assurer la gestion des sorties de matières.

VALORISTE

- Vérifier l'admissibilité des clients.
- Vérifier les matières apportées afin de s'assurer qu'elles sont toutes acceptées.
- Évaluer le volume des chargements apportés.
- Expliquer au client où et comment disposer les matières.
- S'assurer du respect des règlements.
- Tri de certaines matières.
- S'assurer de la propreté et la sécurité à l'intérieur de l'écocentre.
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Posséder un permis de conduire valide.
- Être disponible les samedis.
- Bonne forme physique.
- Capacité de travailler sous pression.
- Au moins deux (2) années d'expérience en supervision et service à la clientèle.
- Capacité à travailler à l'extérieur, peu importe les conditions climatiques.
- Maîtrise du français (parlé et écrit).
- Bonne connaissance de l'anglais ou de l'espagnol (un atout).



OFFRE D'EMPLOI

Conditions

- Poste permanent temps plein
- Entre 30 et 40 heures par semaine, du lundi au vendredi, entre 7h45 et 16h30, et le samedi de 8h45 à 16h15
- Salaire offert : 23,50\$ à l'entrée en fonction.

Avantages

- Vêtements de travail adaptés aux intempéries et équipement de sécurités fournis
- Assurances collectives : assurance-vie, assurance maladie et dentaire
- Service de santé complémentaire
- Formation disponible
- Contribution de l'employeur au RÉER
- Congés de maladie
- Comité social
- Augmentation progressive les 2 premières années puis annuelles
- Semaine de vacances avantageuse selon l'ancienneté

Entrée en fonction : À compter du 22 avril 2025

Dépôt de candidature ou informations

En ligne : www.compo.qc.ca/emplois

Par courriel : rh@compo.qc.ca